

Bien vivre dans son logement

Rencontre avec

Eric Constantin

Directeur de l'agence régionale Ile-de-France de la Fondation Abbé Pierre



Quelle est la situation actuelle sur la rénovation énergétique aujourd'hui en France pour les ménages les plus modestes ?

Aujourd'hui, il y a une réelle urgence sociale pour que chacun puisse vivre dans un logement digne et décent. Si le confort sanitaire des logements s'est largement amélioré, les mauvaises conditions d'habitation persistent avec l'existence de logements souvent très mal isolés. Sur un peu plus de 5 millions de résidences principales en Ile-de-France, environ 1, 2 millions seraient des passoires thermiques (étiquetées F ou G du DPE). Vivre dans une passoire thermique quand on a peu de moyens peut aboutir à des situations particulièrement dramatiques avec des impacts forts sur la santé. Et, avec l'augmentation des coûts d'énergie, certains habitants renoncent tout simplement à tenter de chauffer un logement qui ne retient pas la chaleur. Il y a donc urgence à rénover ces logements, or si la dynamique de rénovation progresse, elle demeure néanmoins insuffisante pour les ménages les plus modestes.

Comment la fondation Abbé Pierre accompagne-t-elle les ménages en situation de précarité énergétique ?

Grâce à l'argent de nos donatrices et donateurs, la Fondation va pouvoir mener diverses actions. Premièrement, la Fondation va participer financièrement à la production de logements sociaux menée par des associations en portant une attention particulière à la qualité des logements, deuxièmement, la Fondation va ponctuellement aider des copropriétaires occupants très modestes à payer leur quote part dans le cadre de travaux de rénovation de leur immeuble. Troisièmement, pour les locataires qui vivent dans des logements indignes qui sont aussi des passoires thermiques, la Fondation propose un accompagnement juridique pour faire reconnaître la responsabilité du propriétaire devant un juge pour obtenir des travaux ou une diminution de loyer. Enfin, la Fondation plaide pour un reste-à-charge égal à zéro pour les projets de rénovations énergétiques des ménages en précarité énergétique, la fin des coupures électriques et le triplement du chèque énergie pour les 30 % des ménages les plus modestes...

LA FONDATION ABBÉ PIERRE

La fondation Abbé Pierre est créée en 1987 et agit chaque jour pour permettre à toutes les personnes d'accéder à un logement décent et une vie digne, quels que soient sa situation sociale ou le montant de ses revenus.

LE SLIME

Dispositif adopté en Conseil de Paris, le Slime est mis en service depuis l'hiver 2022 et permet d'identifier les foyers nécessitant un diagnostic énergétique. Ces ménages pourront alors bénéficier d'installation de petits équipements d'économie d'énergie, être informés sur les éco-gestes à adopter et être accompagnés dans leurs démarches pour sortir des difficultés de paiement.

Comment en bénéficier ?

Il faut faire l'objet d'un signalement par les services sociaux ou vous adresser à l'un des partenaires de la Ville qui pourra vous aider dans les démarches nécessaires pour être signalé.

Plus d'informations sur paris.fr